

Les débouchés

Cadre intermédiaire (Bac + 3)
Cadre Ingénieur (Bac+5)
Chercheur et Enseignant-chercheur (Bac+8)

dans les secteurs d'activités suivants:

- Gestion intégrée des écosystèmes marins et continentaux
- Océanologie Biologique et Ecologie marine
- Biologie et génétique de la conservation
- Aménagement du territoire
- Diagnostic écologique
- Requalification / Gestion des sites et sols pollués

Accès au Master Biodiversité, Ecologie, Evolution (Université de Lille 1)

3 parcours

- **GEB** Gestion de la Biodiversité et des Ecosystèmes (P & R)
- **ECOREMID** Ecologie et Restauration des Milieux Dégradés (P&R)
- **FOGEM** Fonctionnement et Gestion des Ecosystèmes Marins

Accès aux Masters nationaux européens couvrant ces disciplines

Accès vers les métiers :

- Chargé d'étude faune flore,
- Ingénieur écologue,
- Chargé de mission patrimoine naturel,
- Chercheur et enseignant-chercheur

Objectifs de la formation

- Donner des bases fondamentales et approfondies dans le domaine de la faunistique, de la floristique, de la biologie des populations, des sciences de l'évolution, de l'écologie, de l'écotoxicologie et de la gestion des écosystèmes.

- Former des professionnels de l'écologie spécialisés dans l'étude et la gestion intégrée de la biodiversité et des ressources naturelles

- Permettre aux étudiants d'accéder à un Master, et de se préparer au métier de cadre écologue.

- Intégrer la réflexion scientifique aux problèmes sociétaux (perte de la biodiversité, pollutions des habitats, risques biologiques à l'échelle de l'environnement et des écosystèmes).

CONTACT

Secrétariat pédagogique :

Carole Picault Julie Faurois Rion
Bâtiment SN1

03 20 33 62 49 et 03 20 43 69 42
enseignement-biologie@univ-lille1.fr

Directeur des études du S4 au S6 BOP :

Matthieu MARIN

Matthieu.marin@univ-lille1.fr

03 20 43 44 25

UFRBIOCOM / AD / 21_10_2014



Licence

Domaine
« *Sciences, Technologies, Santé* »

Mention
« *Biologie* »

Parcours
« *Biologie des Organismes et des Populations* »



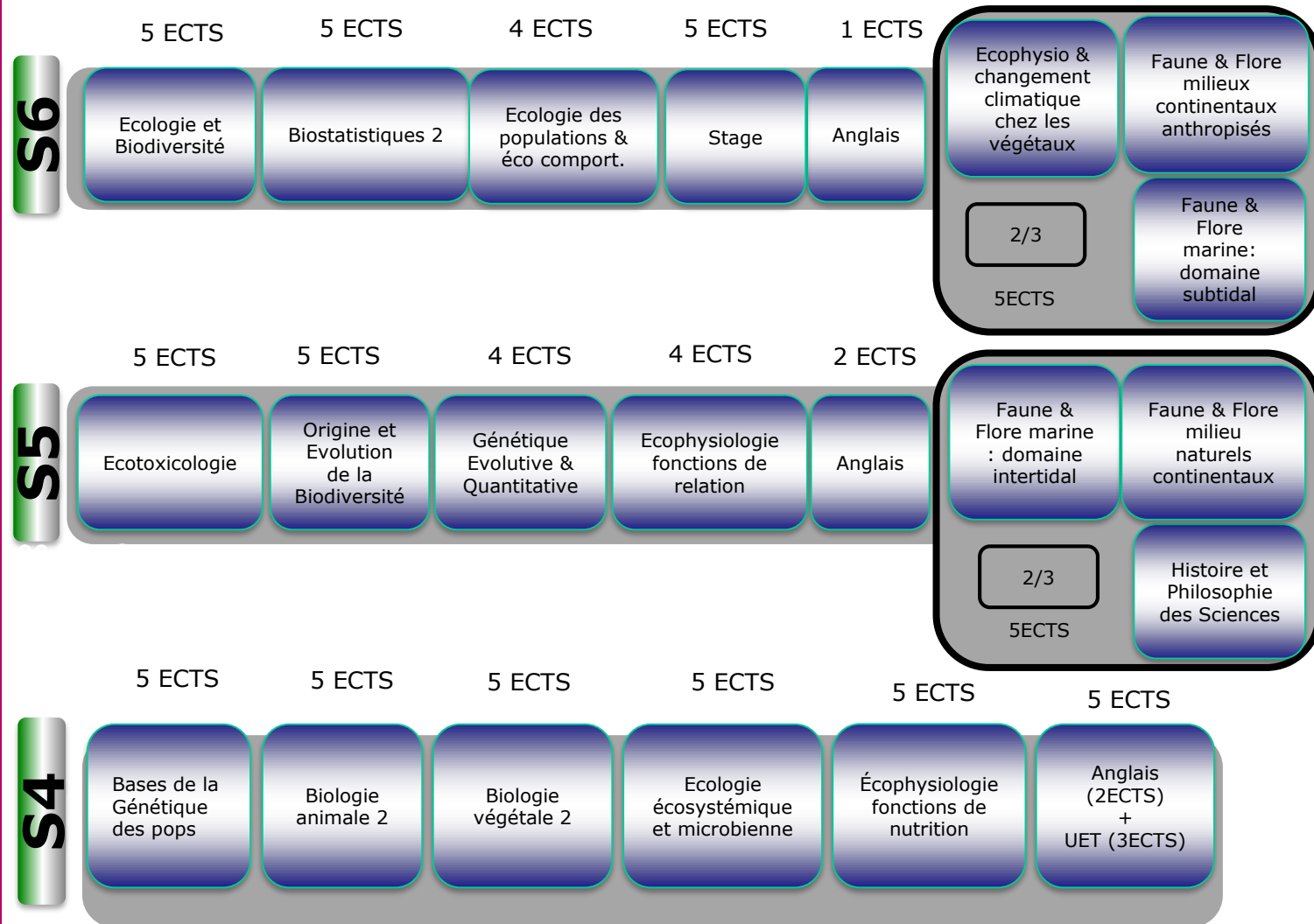
Spécificités

Après un enseignement commun aux différents parcours de la licence mention Biologie, les étudiants peuvent intégrer, à partir du semestre 4 (S4), le parcours BOP.

Ce parcours leur permet d'acquérir des connaissances fondamentales théoriques et pratiques dans les domaines suivants : biologie de la faune et de la flore, génétique quantitative et des populations, écophysiologie, biologie des populations, écotoxicologie biodiversité et écologie.

Le parcours comprend dans un premier temps une formation générale en sciences de la vie, puis met l'accent sur la biologie des organismes en relation avec leur milieu, les mécanismes de base de l'évolution biologique, la biologie des populations et des écosystèmes. Il intègre également des formations pratiques, en particulier de terrain.

Parcours « Biologie des Organismes et des Populations » du S4 au S6



Semestres 1 à 3 : tronc commun)

Pré-requis : baccalauréat scientifique ou équivalent